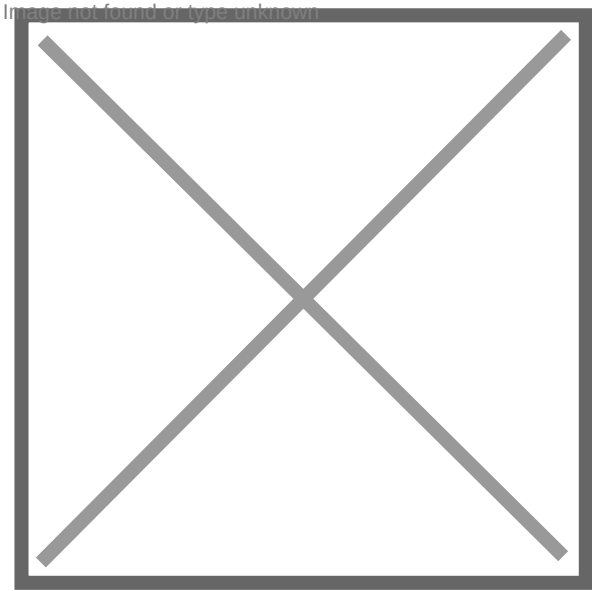




J'ai reçu un colis en double, dois-je le rendre ?

Par **alain_deloin**, le **30/07/2013 à 11:36**

Bonjour j'ai acheté sur un site un objet et j'en ai reçu deux.rnJ'ai été facturé une seule fois.rnJe veux savoir si je suis dans l'obligation de rendre cet objet sachant que l'erreur n'est pas de mon fait.rnrnMerci de votre réponse.rnCordialementrnAD

Par **Lag0**, le **30/07/2013 à 15:00**

Bonjour,rnBien entendu, si vous n'avez payé qu'un objet, vous n'êtes pas propriétaire de l'autre.rnSi le vendeur s'aperçoit de l'erreur et veut récupérer cet objet, vous devrez le tenir à sa disposition.

Par **alain_deloin**, le **30/07/2013 à 15:01**

merci de votre réponse, rnCdt,